



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2016

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 25 JANVIER 2016

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert, ce vingt-cinquième jour du mois de janvier 2016, à 19 h 30.

Sont présents : Monsieur le conseiller Claude Phaneuf
 Monsieur le conseiller André Fournier
 Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
 Madame la conseillère Nathalie Laprade
 Madame la conseillère Sandra Gravel
 Monsieur le conseiller Martin Chabot

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre Dolbec

Sont aussi présents : Monsieur le directeur général et greffier Marcel Grenier
 Monsieur le directeur des Services techniques et directeur
 général adjoint Martin Careau
 Madame la greffière adjointe Isabelle Bernier

ORDRE DU JOUR

1. Recueillement, ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2015
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2016
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 janvier 2016
6. Avis de motion : augmentation du fonds de roulement
7. Avis de motion : règlement relatif aux rejets dans les réseaux d'égout municipaux
8. Avis de motion : divers travaux
9. Avis de motion : acquisition de machinerie et équipements pour le service des travaux publics
10. Avis de motion : achat de matériel pour les événements
11. Avis de motion : projets d'aménagement dans les parcs
12. Assemblée de consultation sur le projet de règlement APR-12-2015 aux fins de modifier le règlement de zonage 1259-2014
13. Adoption du projet de règlement SPR-14-2016 aux fins de modifier le règlement de zonage (reporté)
14. Nomination d'un maire suppléant
15. Embauche d'une adjointe administrative
16. Autorisation de signature du calendrier de conservation et de toute modification relative à l'addition de nouveaux documents
17. Autorisation de signature de la servitude de drainage sur le lot 5 495 014
18. Projet de parc linéaire
 1. Appui à la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier
 2. Représentant de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier sur un comité de pilotage
 3. Représentant de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier sur un comité technique
19. Adoption du budget 2016 de l'Office municipal d'habitation
20. Versement à la Société Mutuelle de Prévention
21. Renouvellement de la cotisation à la Fédération québécoise des Municipalités pour 2016
22. Renouvellement contrat entretien et soutien aux applications de SFM
23. Renouvellement contrat entretien et soutien aux applications de Gestionnaire municipal
24. Renouvellement contrat entretien et soutien aux applications d'AccèsCité loisirs
25. Renouvellement contrat entretien et soutien aux applications de première ligne



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2016

26. Nomination au Comité consultatif d'urbanisme
27. Location du local B au motel industriel
28. Demande d'autorisation pour l'utilisation d'un terrain : vol de drone
29. Contribution à la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier
30. Amendement à la politique de déneigement
31. Embauche d'un journalier occasionnel aux travaux publics
32. Mandat pour la gestion des aquifères
33. Vidange des étangs : paiement numéro 1
34. Augmentation de la capacité du poste de pompage Jolicoeur : paiement numéro 2
35. Bâtiment multifonctionnel : approbation d'une directive de changement en génie civil
36. Bâtiment multifonctionnel : paiement numéro 5
37. Octroi d'un contrat : entretien du système de ventilation de la mairie
38. Octroi d'un contrat : entretien du système de ventilation de la caserne
39. Octroi d'un contrat : entretien des systèmes de ventilation du centre Anne-Hébert et des services techniques
40. Achat d'un coupe-bordure et d'une laveuse à brosse circulaire
41. Achat d'une imprimante à plan 36 pouces et numériseur
42. Mandat : conception des plans et devis pour relier les bâtiments municipaux par fibre optique
43. Autorisation de dépenses : classique hivernale et fête de l'hiver
44. Autorisation : cyclo-défi de Québec
45. Autorisation : triathlon Duchesnay
46. Autorisation de paiement : club de gymnastique Pont-Rouge
47. Autorisation de dépenses : licence annuelle Biblionet
48. Autorisation pour la tenue de la finale provinciale de gymkhana
49. Demande de prolongation de l'accord de principe pour la relocalisation de la bibliothèque Anne-Hébert
50. Engagement d'animateurs pour les activités après l'école
51. Versement au club social du service de protection contre les incendies
52. Motion de remerciement : commissaires sortants du Comité consultatif d'urbanisme
53. Approbation de la liste des comptes à payer de plus de 2 500 \$
54. Dépôt de la liste des engagements financiers
55. Période de questions
56. Clôture de la séance

Le quorum étant constaté, la séance du mois de janvier est reprise.

L'expression « **ADOPTÉE** » signifie que tous les conseillers présents ont voté en faveur de la proposition, « **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** » signifie que tous les conseillers et le maire ont voté en faveur de la proposition alors que l'expression « **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ** » signifie que malgré qu'un ou plusieurs conseillers aient voté contre la proposition, la majorité de vote en faveur de la proposition a quand même été atteinte.

19-2016

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour en y reportant le point 13 et en retirant le point 15.
De plus, les points suivants sont inversés :

- 21 → 14
- 52 → 16

Finalement, le point 26 est ramené à 15 dans l'ordre du jour.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2016

20-2016 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2015

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil du 14 décembre 2015
comme il a été présenté.

ADOPTÉE

21-2016 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2016

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil du 11 janvier 2016 comme
il a été présenté.

ADOPTÉE

**22-2016 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
16 JANVIER 2016**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
du 16 janvier 2016 comme il a été présenté.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION : AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

Monsieur le conseiller Martin Chabot donne avis de motion de la présentation à une
prochaine séance d'un règlement pourvoyant à augmenter de 450 000 \$ le montant du
fonds de roulement et décrétant un emprunt à long terme (10 ans) pour ce faire, le tout
conformément aux dispositions de l'article 569 de la Loi sur les cités et villes.

**AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT RELATIF AUX REJETS DANS LES RÉSEAUX
D'ÉGOUT MUNICIPAUX**

Monsieur le conseiller Claude Phaneuf donne avis de la présentation à une séance
ultérieure d'un règlement relatif aux rejets dans les réseaux d'égout municipaux
pourvoyant à remplacer le règlement numéro 1008-2007 sur la qualité des eaux rejetées
dans les réseaux d'égout municipaux.

AVIS DE MOTION : DIVERS TRAVAUX

Monsieur le conseiller André Fournier donne avis de la présentation à une séance
ultérieure d'un règlement décrétant les travaux de voirie sur différentes rues, la réfection
de puisards sur la rue Jolicoeur, ainsi que des travaux de restauration d'une section d'un
cours d'eau sans nom entre la route de Fossambault et la rue du Mistral et autorisant un
emprunt pour ce faire.

**AVIS DE MOTION : ACQUISITION DE MACHINERIE ET ÉQUIPEMENTS POUR LE
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Monsieur le conseiller André Fournier donne avis de la présentation à une séance
ultérieure d'un règlement décrétant l'acquisition de machineries et équipements pour le
service des travaux publics et autorisant un emprunt pour ce faire.

AVIS DE MOTION : ACHAT DE MATÉRIEL POUR LES ÉVÉNEMENTS

Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier donne avis de la présentation à une séance
ultérieure d'un règlement décrétant l'achat d'équipements pour les événements tel que
prévu au plan triennal d'immobilisations pour l'année 2016 au numéro de projet 97.



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2016

AVIS DE MOTION : PROJETS D'AMÉNAGEMENT DANS LES PARCS

Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier donne avis de la présentation à une séance ultérieure d'un règlement décrétant des travaux d'aménagement présentés dans le plan directeur du parc du Grand-Héron et prévus au plan triennal d'immobilisations pour l'année 2016 aux numéros 81 (jeux pour enfants et mobilier urbain), 83 (zone adolescents, aire de skate-parc/jardin urbain), 84 (pavage et drainage de la patinoire), 85 (écran végétal et estrades) et 86 (surface de deck hockey).

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT APR-12-2015
AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1259-2014**

Conformément à l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, monsieur le maire Pierre Dolbec préside l'assemblée de consultation sur le projet de règlement.

À la demande de monsieur le maire Pierre Dolbec et des membres du conseil, le directeur des Services techniques et directeur général adjoint, monsieur Martin Careau, conformément à l'article 127 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, explique le projet de règlement aux fins de modifier le règlement de zonage numéro 1259-2014, de façon à modifier les marges de recul et les conditions préalables à l'émission des permis de construction dans la zone 144-H, autoriser la classe d'usage « Pa : Publique et institutionnelle dans la zone 57-M et autoriser que les écuries, construites en vertu de l'article 15.3, soient implantées en cour latérale dans la zone 140-H.

Monsieur le directeur général et greffier Marcel Grenier précise que ce projet de règlement contient plusieurs dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Il identifie ces dispositions et explique la nature et les modalités d'exercice du droit de certaines personnes de demander, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, que cette disposition soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter.

Le conseil entend les personnes et organismes qui désirent apporter des commentaires relativement à ce projet de règlement.

23-2016 RENOUELEMENT DE LA COTISATION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS POUR 2016

ATTENDU le rapport de madame la trésorière Julie Cloutier en date du 20 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU que ce conseil autorise le paiement de la contribution annuelle 2016 à la Fédération québécoise des Municipalités comportant une dépense nette totale de 4 169,47 \$.

ADOPTÉE

24-2016 NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU que les mandats des commissaires occupant les sièges numéros 3, 5 et 6 du Comité consultatif d'urbanisme se sont terminés le 31 décembre 2015;

ATTENDU que le conseil municipal, conformément au règlement numéro 1300-2015, doit par résolution renouveler les mandats des membres du Comité consultatif d'urbanisme occupant lesdits postes ou y nommer une autre personne;

ATTENDU la publication dans le journal « Le Catherinois », édition de novembre 2015, d'une demande de candidatures pour tout citoyen ou citoyenne intéressé à faire partie du Comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU que monsieur Gaétan Morin, occupant le siège numéro 5, a signifié son intérêt à poursuivre son mandat;

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer deux autres personnes pour occuper les sièges vacants numéros 3 et 6;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2016

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU que ce conseil renouvelle, pour une période de deux ans, le mandat de monsieur Gaétan Morin au Comité consultatif d'urbanisme occupant le siège numéro 5;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que ce conseil nomme au Comité consultatif d'urbanisme, pour une période d'un an, les personnes suivantes :
Monsieur Éric Gadoury, résidant au 160, rue du Levant, app. 101, au siège numéro 3;
Madame Judith Boucher, résidant au 2, rue Nobel, au siège numéro 6.

ADOPTÉE

25-2016 MOTION DE REMERCIEMENT : COMMISSAIRES SORTANTS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU que monsieur Yvon Thériault et madame Gilleine Lessard ont complété leur mandat au Comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU de remercier monsieur Yvon Thériault pour l'excellent travail et le bénévolat réalisés à titre de commissaire au cours des quatre dernières années au Comité consultatif d'urbanisme, ainsi que madame Gilleine Lessard au cours de la dernière année.

ADOPTÉE

Madame la conseillère Sandra Gravel quitte la séance; il y a toujours quorum.

26-2016 AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA SERVITUDE DE DRAINAGE SUR LE LOT 5 495 014

ATTENDU la résolution 631-2015 mandatant le notaire Me Mario Boilard pour la préparation d'une option de servitude de drainage sur le lot 5 495 014 en faveur du lot 5 495 015 et l'arpenteur monsieur Martin Pageau, de DLT Arpenteurs pour la préparation d'une description technique;

ATTENDU que la Ville et le propriétaire du lot 5 495 014 sont prêts à signer la servitude de drainage sans procéder par une option de servitude;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU d'amender la résolution 631-2015 afin de mandater le notaire pour la préparation de la servitude de drainage sur le lot 5 495 014.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser monsieur le maire Pierre Dolbec et monsieur le directeur général et greffier Marcel Grenier à signer ladite servitude de drainage.

IL EST FINALEMENT RÉSOLU d'autoriser le versement du 1 000 \$ au propriétaire du lot 5 495 014 en contrepartie à cette servitude.

ADOPTÉE

27-2016 PROJET DE PARC LINÉAIRE - APPUI À LA CORPORATION DU BASSIN DE LA JACQUES-CARTIER

ATTENDU le projet de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier qui consiste, entre autres, à identifier, relier et intégrer les initiatives des municipalités riveraines de la rivière Jacques-Cartier et de la Nation huronne-wendat à l'intérieur d'un concept unique de parc linéaire;

ATTENDU que ce projet permettrait de conserver et de protéger un milieu de vie de qualité et de mettre en valeur et développer un capital nature au service de la communauté;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU que ce conseil appuie, sans réserve, l'idée que les municipalités riveraines de la Jacques-Cartier et la Nation huronne-wendat s'associent et mettent sur pied un groupe de travail afin d'évaluer la faisabilité technique et administrative de créer un parc



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2016

linéaire le long de la rivière Jacques-Cartier à partir des terres publiques, municipales et celles des propriétaires d'ouvrages hydroélectriques entre Stoneham-et-Tewkesbury et Donnacona.

ADOPTÉE

28-2016 PROJET DE PARC LINÉAIRE - REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER SUR UN COMITÉ DE PILOTAGE

ATTENDU le projet de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier, précédemment énoncé, d'étudier la faisabilité technique et administrative de créer un parc linéaire le long de la rivière Jacques-Cartier entre Stoneham-et-Tewkesbury et Donnacona;
IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier

ET RÉSOLU que ce conseil nomme monsieur le conseiller Claude Phaneuf pour siéger sur un comité de pilotage composé d'élus de chacune des entités concernées pour soumettre à la CBJC les recommandations appropriées.

ADOPTÉE

29-2016 PROJET DE PARC LINÉAIRE - REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER SUR UN COMITÉ TECHNIQUE

ATTENDU le projet de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier, précédemment énoncé, d'étudier la faisabilité technique et administrative de créer un parc linéaire le long de la rivière Jacques-Cartier entre Stoneham-et-Tewkesbury et Donnacona;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf

ET RÉSOLU que ce conseil nomme monsieur Éric Gingras, technicien en loisir, pour siéger sur un comité technique ayant pour mandat de :

- réaliser un état de la situation;
- établir un plan d'action incluant les options de gouvernance;
- faire rapport au Comité de pilotage.

ADOPTÉE

30-2016 ADOPTION DU BUDGET 2016 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

ATTENDU le rapport de madame la trésorière Julie Cloutier en date du 20 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier

ET RÉSOLU que ce conseil approuve les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour l'année financière 2016 qui comportent des revenus de 81 978 \$ et des dépenses de 166 786 \$, laissant un déficit d'opération de 84 808 \$ défrayé à 10 % par la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et à 90 % par la Société d'habitation du Québec.

ADOPTÉE

31-2016 VERSEMENT À LA SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION

ATTENDU le rapport de madame la trésorière Julie Cloutier en date du 20 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot

ET RÉSOLU que ce conseil autorise le versement à la Société Mutuelle de Prévention Inc. pour la période de janvier à juin 2016, d'un montant de 4 411,60 \$.

ADOPTÉE

32-2016 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

ATTENDU que l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* stipule que le conseil désigne, pour la période qu'il détermine, un conseiller comme maire suppléant;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2016

ET RÉSOLU que ce conseil nomme monsieur le conseiller André Fournier, conseiller du district numéro 2, pour agir à titre de maire suppléant pour une période de cinq (5) mois débutant le 1er février 2016.

ADOPTÉE

33-2016 RENOUELEMENT CONTRAT ENTRETIEN ET SOUTIEN AUX APPLICATIONS DE SFM

ATTENDU la recommandation de madame la trésorière Julie Cloutier, dans un rapport daté du 20 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU d'autoriser le paiement pour le renouvellement du contrat d'entretien et de soutien aux applications de la suite financière SFM de PG Solutions pour l'année 2016 au montant de 15 345 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

34-2016 RENOUELEMENT CONTRAT ENTRETIEN ET SOUTIEN AUX APPLICATIONS DE GESTIONNAIRE MUNICIPAL

ATTENDU la recommandation de madame la trésorière Julie Cloutier, dans un rapport daté du 20 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU d'autoriser le paiement pour le renouvellement du contrat d'entretien et de soutien aux applications du Gestionnaire municipal pour l'année 2016 au montant de 8 165 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

35-2016 RENOUELEMENT CONTRAT ENTRETIEN ET SOUTIEN AUX APPLICATIONS D'ACCÈS CITÉ LOISIRS

ATTENDU la recommandation de madame la trésorière Julie Cloutier, dans un rapport daté du 20 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU d'autoriser le paiement pour le renouvellement du contrat d'entretien et de soutien aux applications d'AccèsCité Loisirs pour l'année 2016 au montant de 6 490 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

36-2016 RENOUELEMENT CONTRAT ENTRETIEN ET SOUTIEN AUX APPLICATIONS DE PREMIÈRE LIGNE

ATTENDU la recommandation de madame la trésorière Julie Cloutier, dans un rapport daté du 20 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU d'autoriser le paiement pour le renouvellement du contrat d'entretien et de soutien aux applications de Première ligne pour l'année 2016 au montant de 3 385 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

37-2016 LOCATION DU LOCAL B AU MOTEL INDUSTRIEL

ATTENDU que le local B du motel industriel est vacant depuis plusieurs mois;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot
ET RÉSOLU que ce conseil autorise la location du local B du motel industriel à monsieur Alain Groulx de Toiles Concept Inc., et ce, dès la signature du bail, soit au



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2016

plus tard le 1er février 2016 et pour une durée de 36 mois au coût actuel de 500,92 \$ par mois, plus les taxes, indexé à chaque année.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'autoriser monsieur le maire Pierre Dolbec et monsieur le directeur général et greffier Marcel Grenier à signer ledit bail.

ADOPTÉE

38-2016 DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'UTILISATION D'UN TERRAIN : VOL DE DRONE

ATTENDU la demande transmise par monsieur Alain Pons en date du 4 novembre 2015 pour l'utilisation d'un terrain appartenant à la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour des séances d'entraînement de vol de drone;

ATTENDU que le terrain visé est identifié par le numéro de lot 4 009 647;

ATTENDU le certificat d'assurance daté du 3 décembre 2015;

ATTENDU les courriels et documents joints du 5 janvier 2016 et du 14 janvier 2016 relativement aux couvertures d'assurance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier

ET RÉSOLU d'autoriser monsieur Alain Pons à procéder à des séances d'entraînement de vol de drone sur le lot 4 009 647 selon les conditions spécifiées dans sa demande du 4 novembre 2015. La présente autorisation est valide à partir du 25 janvier 2016 jusqu'au 2 décembre 2016.

ADOPTÉE

39-2015 CONTRIBUTION À LA CORPORATION DU BASSIN DE LA JACQUES-CARTIER

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf

ET RÉSOLU d'autoriser le versement d'un montant de 8 189 \$ à la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier, le tout comme demandé dans la correspondance transmise par monsieur Claude Sauvé, président de la CBJC, en date du 12 novembre 2015.

Cette dépense est imputée au poste budgétaire numéro 02-460-00-991 où un montant de 8 189 \$ est prévu.

ADOPTÉE

40-2015 AMENDEMENT À LA POLITIQUE DE DÉNEIGEMENT

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à un nouvel amendement de la politique de déneigement adoptée le 16 octobre 2008 par la résolution numéro 536-2008;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier

ET RÉSOLU d'amender, de nouveau, la politique de déneigement afin d'y incorporer les modifications suivantes :

- Ajouter, à la page titre, la référence à la résolution autorisant le présent amendement;
- Modifier, à l'annexe 1, le kilométrage de la rue de l'Osmonde comme indiqué : Osmonde, rue de l' : 0,7 km
- Le GRAND TOTAL de l'annexe 1 est changé pour 64,65 km.

ADOPTÉE

41-2016 EMBAUCHE D'UN JOURNALIER OCCASIONNEL AUX TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU la recommandation du directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, dans un rapport daté du 19 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier

ET RÉSOLU d'autoriser l'embauche de monsieur Jean-Frédéric Juneau au poste de journalier occasionnel aux travaux publics, division Hygiène du milieu, sur une base



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2016

horaire à l'échelon 2 de la grille salariale en vigueur. Monsieur Juneau a été embauché à ce poste l'été dernier. Monsieur Juneau est en place pour combler l'absence de monsieur Jacques Côte, en attendant l'embauche d'un employé régulier au poste de technicien en assainissement des eaux. Il pourra aussi être embauché pendant l'année lorsqu'il y aura surcharge de travail ou pour combler des absences pour vacances, congés ou maladies;

Le montant maximal autorisé pour cette embauche est établi à 6 600 \$ conformément aux sommes prévues au budget d'opération 2016.

ADOPTÉE

42-2016 MANDAT POUR LA GESTION DES AQUIFÈRES

ATTENDU la recommandation du directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, dans un rapport daté du 20 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU d'accorder un mandat à la firme Arrakis consultants Inc. pour procéder à la gestion des aquifères de l'ensemble des puits de la Ville pour l'année 2016. Le tout selon les détails de la proposition de service transmise par monsieur René Lamontagne, ingénieur et hydrogéologue, en date du 2 décembre 2015. Le coût du mandat est de 3 302.75 \$, plus taxes.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-412-10-412.

ADOPTÉE

43-2016 VIDANGE DES ÉTANGS : PAIEMENT NUMÉRO 1

ATTENDU la recommandation du directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, dans un rapport daté du 14 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU d'autoriser le versement du paiement numéro 1 à Centrix environnement Inc. au montant de 45 762,35 \$. Ce montant tient compte des travaux réalisés au 31 décembre 2015 et l'ajout des taxes brutes.

Ladite dépense est imputée au projet 2015-0460.

ADOPTÉE

44-2016 AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DU POSTE DE POMPAGE JOLICOEUR : PAIEMENT NUMÉRO 2

ATTENDU la recommandation du directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, dans un rapport daté du 20 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU d'approuver le paiement numéro 2 à CWA Mécanique de procédé au montant de 28 414,92 \$, conformément à la recommandation de monsieur Sébastien Labonté, ingénieur, de la firme NORDA STELO, en date du 20 janvier 2016. Le montant recommandé inclut une retenue contractuelle de 10 % et l'ajout des taxes brutes;

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'approprier la somme nécessaire du règlement numéro 1281-2015.

ADOPTÉE

45-2016 BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL : APPROBATION D'UNE DIRECTIVE DE CHANGEMENT EN GÉNIE CIVIL

ATTENDU la recommandation du directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, dans un rapport daté du 12 janvier 2016;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2016

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU d'approuver la directive de changement concernant le raccordement du bâtiment aux services municipaux d'aqueduc et d'égout pour un coût total de 10 488,50 \$, plus taxes.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'approprier la somme nécessaire du règlement numéro 1293-2015, sous-projet 07.

ADOPTÉE

46-2016 BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL : PAIEMENT NUMÉRO 5

ATTENDU la recommandation du directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, dans un rapport daté du 12 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU d'autoriser le versement du paiement numéro 5 à Construction Durand Inc. au montant de 37 912,32 \$. Ce montant tient compte des travaux réalisés au 7 janvier 2016, d'une retenue contractuelle de 5 % et l'ajout des taxes brutes. Ladite dépense est imputée au règlement numéro 1293-2015, sous-projet 01.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'autoriser le versement du chèque à l'entrepreneur en échange des quittances partielles des fournisseurs et sous-traitants ayant dénoncés leur contrat relativement au paiement numéro 4.

ADOPTÉE

47-2016 OCTROI D'UN CONTRAT : ENTRETIEN DU SYSTÈME DE VENTILATION DE LA MAIRIE

ATTENDU la recommandation du directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, dans un rapport daté du 20 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU d'autoriser une dépense de 3 848 \$, plus taxes, pour le renouvellement du contrat de service intervenu avec la compagnie Honeywell pour l'entretien des systèmes de ventilation/climatisation de la mairie pour une période d'un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016;

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-190-00-526.

ADOPTÉE

48-2015 OCTROI D'UN CONTRAT : ENTRETIEN DU SYSTÈME DE VENTILATION DE LA CASERNE

ATTENDU la recommandation du directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, dans un rapport daté du 20 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU d'autoriser une dépense de 5 624 \$, plus taxes, pour le renouvellement du contrat de service intervenu avec la compagnie Honeywell pour l'entretien des systèmes de ventilation/climatisation de la caserne des pompiers pour une période d'un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016;

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-220-00-527.

ADOPTÉE

49-2016 OCTROI D'UN CONTRAT : ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE VENTILATION DU CENTRE ANNE-HÉBERT ET DES SERVICES TECHNIQUES

ATTENDU la recommandation du directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, dans un rapport daté du 20 janvier 2016;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2016

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU d'autoriser une dépense de 5 936 \$, plus taxes, pour le renouvellement du contrat de service intervenu avec la compagnie Honeywell pour l'entretien des systèmes de ventilation/climatisation du centre Anne-Hébert et du bâtiment des Services techniques pour une période d'un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016;

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'imputer cette dépense aux postes budgétaires 02-701-20-529 et 02-610-10-522.

ADOPTÉE

50-2016 ACHAT D'UN COUPE-BORDURE ET D'UNE LAVEUSE À BROSSE CIRCULAIRE

ATTENDU la recommandation du directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, dans un rapport daté du 19 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU d'autoriser une dépense de 8 670 \$, plus taxes, pour l'acquisition d'un coupe-bordure et d'une laveuse à brosse circulaire de la compagnie Robert Boileau Inc. Le tout conformément à la soumission numéro 24200 datée du 16 novembre 2015.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'approprier la somme nécessaire du fonds de parcs et terrains de jeux.

ADOPTÉE

51-2016 ACHAT D'UNE IMPRIMANTE À PLAN 36 POUCES ET NUMÉRISSEUR

ATTENDU la recommandation du directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, dans un rapport daté du 21 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU d'accorder un contrat à Dutech Matériel D'art app. Inc. pour la fourniture d'une imprimante HP Designjet T2500 E-MFP au coût de 9 075 \$, plus taxes.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'approprier la somme nécessaire du fonds de roulement remboursable sur trois ans.

ADOPTÉE

52-2016 MANDAT : CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS POUR RELIER LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX PAR FIBRE OPTIQUE

ATTENDU la recommandation du directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, dans un rapport daté du 21 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU de mandater la firme Xit télécom Inc. pour procéder à la préparation des documents d'ingénierie relativement à des travaux de mise en place d'une fibre optique pour relier quatre bâtiments municipaux. Le tout conformément à la proposition de service transmise par monsieur Alain Savard, ingénieur, en date du 8 avril 2015. Le coût du mandat est établi à 6 995 \$, plus taxes;

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'approprier la somme nécessaire de l'excédent de fonctionnement non affecté. Une partie de cette somme, représentant un maximum de 5 % du coût des travaux de construction, sera remboursée par le règlement décrétant l'exécution des travaux.

ADOPTÉE

53-2016 AUTORISATION DE DÉPENSES : CLASSIQUE HIVERNALE ET FÊTE DE L'HIVER

ATTENDU la recommandation de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois, dans un rapport daté du 14 janvier 2016;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2016

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU d'accepter le budget présenté de 3 500 \$ et d'autoriser les dépenses pour la tenue de la Classique hivernale internationale et la Fête de l'hiver 2016 qui auront lieu les 20 et 21 février prochain.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'imputer les dépenses au poste budgétaire 02-701-63-649.
ADOPTÉE

54-2016 **AUTORISATION : CYCLO-DÉFI DE QUÉBEC**

ATTENDU que Cyclo-Défi Québec est un organisme à but non lucratif qui organise un tour cycliste dans la région de Portneuf;

ATTENDU que les profits de cette activité seront versés à l'Institut Universitaire de Cardiologie et Pneumologie de Québec;

ATTENDU la recommandation de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois, dans un rapport daté du 14 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU d'autoriser la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois, à permettre, le 21 août 2016, la circulation des cyclistes du Cyclo-Défi de Québec sur les rues mentionnées dans leur correspondance du 18 décembre 2015 ainsi que l'utilisation de salles au Centre socioculturel Anne-Hébert, et ce gratuitement, afin de permettre aux cyclistes de se ravitailler.

Il est entendu que l'organisation devra se prémunir d'une autorisation du ministère des Transports du Québec pour l'utilisation des routes régionales.

ADOPTÉE

55-2016 **AUTORISATION : TRIATHLON DUCHESNAY**

ATTENDU la recommandation de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois, dans un rapport daté du 14 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU d'autoriser la tenue du Triathlon Duchesnay le 27 août 2016. La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier confirme aussi son appui à cet événement.

Il est entendu que l'organisation devra se prémunir d'une autorisation du ministère des Transports du Québec pour l'utilisation des routes régionales.

ADOPTÉE

56-2016 **AUTORISATION DE PAIEMENT : CLUB DE GYMNASTIQUE PONT-ROUGE**

ATTENDU la recommandation de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois, dans un rapport daté du 14 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU que ce conseil autorise le paiement de 3 279 \$ à ActiGym pour les sessions d'hiver et d'automne 2015. La dépense sera imputée au poste 02-701-27-447 dans l'année financière 2015.

ADOPTÉE

57-2016 **AUTORISATION DE DÉPENSES : LICENCE ANNUELLE BIBLIONET**

ATTENDU la recommandation de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois, dans un rapport daté du 14 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2016

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement d'un montant de 4 620 \$, plus taxes, à Concepts logiques 4DI pour la licence, le support et les mises à jour du logiciel Biblionet pour une période d'un an à compter du 1^{er} janvier 2016.

La dépense sera imputée au poste budgétaire 02-702-30-414.

ADOPTÉE

58-2016 AUTORISATION POUR LA TENUE DE LA FINALE PROVINCIALE DE GYMKHANA

ATTENDU la recommandation de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois, dans un rapport daté du 25 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier

ET RÉSOLU d'autoriser la tenue de la finale provinciale de gymkhana organisée par l'Association des cowboys de Portneuf, les 27 et 28 août 2016, au parc du Grand-Héron.

IL EST DE PLUS RÉSOLU que l'organisme à but non lucratif, Événements Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier soit le gestionnaire de l'événement et que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier apporte son soutien technique.

ADOPTÉE

59-2016 DEMANDE DE PROLONGATION DE L'ACCORD DE PRINCIPE POUR LA RELOCALISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT

ATTENDU que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a effectué une demande de subvention dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations pour la relocalisation de la bibliothèque Anne-Hébert en mars 2013;

ATTENDU que de nombreuses mises à jour ont été déposées au ministère de la Culture et des Communications depuis cette date, dont la dernière en décembre 2015;

ATTENDU que tous les documents nécessaires ont été fournis lorsque demandés pour compléter l'étude de la demande;

ATTENDU l'accord de principe annoncé par le ministre de la Culture et des Communications de l'époque, monsieur Maka Kotto, le 23 janvier 2014;

ATTENDU que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier considère la relocalisation de la bibliothèque Anne-Hébert comme un projet prioritaire et qu'elle confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet;

ATTENDU la recommandation de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois, dans un rapport daté du 21 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier

ET RÉSOLU d'effectuer une demande de prolongation de l'accord de principe pour la subvention dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications pour la relocalisation de la bibliothèque Anne-Hébert.

ADOPTÉE

60-2016 ENGAGEMENT D'ANIMATEURS POUR LES ACTIVITÉS APRÈS L'ÉCOLE

ATTENDU la recommandation de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois, dans un rapport daté du 21 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier

ET RÉSOLU d'autoriser l'engagement du Club Ludo et de madame Lucy Garneau dans le cadre des activités après l'école de la programmation d'hiver et de printemps 2016.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2016

61-2016 VERSEMENT AU CLUB SOCIAL DU SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

ATTENDU la recommandation du directeur du Service de protection contre les incendies, monsieur Pierre Beaumont, dans un rapport daté du 14 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU que ce conseil autorise le versement d'une somme de 1 891 \$ au Club social du Service de protection contre les incendies, tel que prévu au budget.

Ladite somme est imputée au poste budgétaire 02-220-00-285.

ADOPTÉE

62-2016 AUTORISATION DE SIGNATURE DU CALENDRIER DE CONSERVATION ET DE TOUTE MODIFICATION RELATIVE À L'ADDITION DE NOUVEAUX DOCUMENTS

ATTENDU qu'en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

ATTENDU qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

ATTENDU que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi ;

ATTENDU que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU d'autoriser la greffière adjointe, Me Isabelle Bernier à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ADOPTÉE

63-2016 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DE PLUS DE 2 500 \$

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot
ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer au 31 décembre 2015, laquelle totalise la somme de 144 395,90 \$, et d'autoriser la trésorière à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Monsieur le directeur général et greffier Marcel Grenier dépose la liste des engagements financiers pour la période se terminant le 21 janvier 2016, laquelle comprend 150 commandes au montant de 443 463,83 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et les villes*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2016

64-2016 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU de clore la séance du 25 janvier 2016.

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 20 h 35.

PIERRE DOLBEC
MAIRE

MARCEL GRENIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER



**VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2016**

